

Sujet : [INTERNET] Enquête publique

De : "> annik.marques (par Internet)" <annik.marques@aliceadsl.fr>

Date : 10/01/2018 10:28

Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Corps du courriel
bonjour,

je tiens à apporter un avis tout à fait favorable au renouvellement du bail d'exploitation des centrales sur la commune de Sainte-Agnes.

cette activité est la fierté de la commune pour les raisons suivantes :

création d'emplois,
surveillance du Vorz, torrent capricieux (nombreuses crues),
entretien des chemins communaux d'accès aux centrales par la société de gestion des centrales,
apport de revenus pour la commune,
source d'énergie riche et verte,
une compétence humaine en la personne de Claude Blanc-Coquand dont la commune a réellement besoin,
aucune nuisance sur la commune,
aucune pollution du ruisseau,
aucun impact sur la faune et la flore,
la pêche est respectée,
le ruisseau n'est jamais mis à sec.

cordialement,

Annik MARQUES, habitante de Sainte-Agnès

Sujet : [INTERNET] Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge - à l'attention du commissaire enquêteur
De : "> benjamin cantau (par Internet)" <benjamin.cantau@gmail.com>
Date : 10/01/2018 11:33
Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Bonjour,

Je suis habitant de Sainte Agnès et je tiens tout d'abord à préciser que je suis favorable aux énergies renouvelables et donc à l'exploitation des cours d'eau.

Cependant j'ai la conviction que cette demande va bien au-delà d'un simple renouvellement comme le laisse entendre son intitulé.

En effet à propos de la justification du projet, la DREAL indique elle-même au §2.3 du document 38- Centrales Gorge et Pleynet-avis AE que « l'étude d'impact ne précise pas pourquoi le pétitionnaire souhaite modifier les installations ». Or une entreprise n'effectue pas des investissements uniquement « dans le cadre d'une cohérence technique et environnementale ». En approfondissant le détail de la demande, on comprend que le débit réservé va diminuer et donc que la demande de renouvellement s'accompagne d'une augmentation de la production. Et il faut attendre la conclusion du document complémentaire 5-SNC Micro de la Gorge-complement mai 2017 pour lire que le gain de production escompté est de 40%.

Aussi, concernant les impacts :

- Premièrement au niveau écologique, il est mentionné que le premier tronçon qui avait été fortement dégradé lors des crues de 2005 n'est pas poissonneux. Cet argument est utilisé pour justifier à lui seul la diminution du débit et la suppression des passes à poisson. Or il n'est pas dit si l'endroit était poissonneux avant les crues de 2005. En agissant ainsi, on se coupe donc de toutes les chances de voir un jour du poisson dans ce tronçon. Je souhaiterais donc que cette éventualité soit étudiée avant de prendre une décision irréversible.
- Deuxièmement au niveau économique, il n'est pas mentionné comment les gains générés par ces modifications de l'utilisation de la ressource naturelle commune profiteront à la collectivité et notamment à la commune de Sainte- Agnès.

En conclusion, je déplore une présentation biaisée du dossier, qui plus qu'une demande de renouvellement est une demande d'augmentation du débit prélevé. Ceci apparaît clairement dans les commentaires de nombreux habitants qui se prononcent uniquement sur le renouvellement des droits d'exploitation et pas sur l'augmentation de capacité. Aussi je m'y oppose tant que les éléments d'impact identifiés plus haut n'auront pas été clarifiés.

Cordialement

Benjamin Cantau

Sujet : [INTERNET] Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge - à l'attention du commissaire enquêteur
De : "> Lorene Fort (par Internet)" <lorenefort@gmail.com>
Date : 10/01/2018 15:36
Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Bonjour,

Je suis favorable au renouvellement d'exploitation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge par la société SNC Micro de la Gorge.

La production d'énergie par hydroélectricité présente des avantages indiscutables: énergie propre, renouvelable et efficace. La transition énergétique de notre commune doit se poursuivre.

Meilleures Salutations,

Lorène Fort
Le Mollard
38190 Sainte Agnès

Sujet : [INTERNET] renouvellement de l'autorisation d'exploitation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la gorge

De : "> escudero albert (par Internet)" <albert.es@free.fr>

Date : 10/01/2018 16:20

Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Bonjour, je suis pour le renouvellement de l'autorisation d'exploitation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la gorge par la société SNC Micro de la Gorge.

Énergie propre et renouvelable, entretien et surveillance du cour d'eau, rentrée d'argent pour la commune et l'état, des emplois, etc ; que des avantages donc OUI il faut

renouveler l'autorisation cordialement

Sujet : [INTERNET] Enquete publique concernant les micro-centrale du Pleynet et de la Gorge

De : "> Michel VALLON (par Internet)" <vallon-michel@wanadoo.fr>

Date : 10/01/2018 19:50

Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Bonjour Monsieur l'enqueteur,

Ayant été Conseiller Municipal pendant 3 mandats avec monsieur Claude Blanc-Coquand ex maire de Ste agnès, je puis vous afirmer que celui-ci a toujours fait le maximum pour faire de Sainte Agnès un village à la pointe du progrès et ainsi faire entrer de l'argent pour la commune (micro-centrales, panneaux photovoltaïques, chaudière bois) pour que cette commune soit agréable à vivre, et ainsi faire que le budget de la commune soit confortable.

Ces micro-centrales sont une manne importante pour la commune de Sainte Agnès, surtout quand on voit la baisse importante des dotations de l'état, et le peu d'argent qui rentre par d'autre biais comme le bois qui ne se vend plus rien.

Les impots étant déjà bien élevés pour notre petit village.

Recevez Monsieur l'inspecteur mes cordiales salutations.

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique
De : "> Lorene Fort (par Internet)" <ariane.fort@me.com>
Date : 10/01/2018 19:48
Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Je suis favorable au renouvellement d'exploitation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge par la société SNC Micro de la Gorge. L'intérêt des énergies renouvelables est indéniable nous le savons tous. Je salue toute initiative qui va dans le sens de la transition énergétique.

Cordialement Ariane Fort
Le Mollard
Sainte Agnes
Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge - à l'attention du commissaire enquêteur
De : "> Lorene Fort (par Internet)" <ariane.fort@me.com>
Date : 10/01/2018 19:57
Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Je suis favorable au renouvellement d'exploitation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge par la société SNC Micro de la Gorge. L'intérêt des énergies renouvelables est indéniable nous le savons tous. Je salue toute initiative qui va dans le sens de la transition énergétique.

Cordialement Ariane Fort
Le Mollard
Sainte Agnes

Envoyé de mon iPhone